

# Fondation *NetAge*

LAA écoséniors

Créée en en 2001

Il faudra 10 ans pour  
réaliser son nouveau Concept



26 août 2002

Monsieur le Président,

Par la présente, je confirme mon intérêt et mon soutien pour l'activité de votre fondation. A mon avis, NetAge propose une alternative heureuse aux autres solutions existantes pour la prise en charge de personnes âgées. Initiative privée, la fondation insiste sur la responsabilité individuelle : elle invite chacun à se prendre en charge plutôt qu'à être pris en charge. De ce fait, elle apporte une réponse originale à l'un des grands défis de notre époque, le vieillissement de la population.

En outre, le principe de l'intégration des personnes avançant en âge dans la cité conduit la démarche. Je ne peux que saluer cet état d'esprit. Les progrès de la santé permettent aux personnes âgées de maintenir leur indépendance plus longtemps. Les logements préconisés par NetAge permettront de prolonger encore cette liberté de mouvement, gage d'une vie plus harmonieuse. Pour toutes ces raisons, j'approuve l'initiative de cette organisation qui ne poursuit pas de buts lucratifs.

En vous réitérant l'intérêt que je porte à votre démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments cordiaux.

Le chef du Département

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke ending in a small arrowhead.

Pascal Broulis

Lausanne, le 28 août 2002

Monsieur le Président,

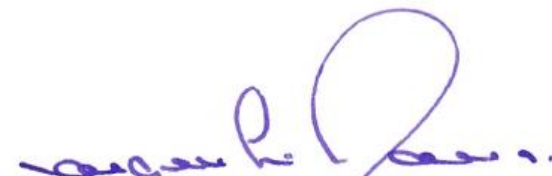
C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier du 17 août 2002.

Comme vous me le faites remarquer dans ce document, j'ai pu constater avec satisfaction l'évolution de votre projet.

Le but que poursuit la fondation que vous présidez m'apparaît digne d'intérêt et à même d'apporter une solution aux problèmes que peuvent rencontrer les personnes concernées par son action.

Pour cette raison, je ne puis que vous encourager à développer vos démarches afin de faire aboutir votre projet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Jacqueline Maurer-Mayor

Prilly, le 5 novembre 2003

**Votre courrier du 30 octobre 2003**

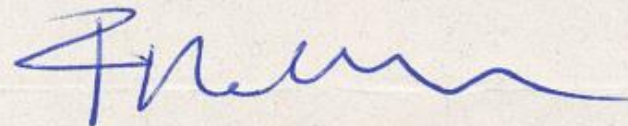
Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier d'information du 30 octobre 2003 présentant les activités de la fondation que vous présidez et vous en remercie.

Votre approche du logement des personnes âgées me paraît parfaitement en phase non seulement avec les principes du développement durable (accessibilité aux transports publics et aux services, préservation du lien social), mais aussi avec les objectifs généraux de la politique sanitaire et sociale auxquels je peux personnellement souscrire.

C'est donc avec intérêt que je suivrai l'évolution de vos activités.

Dans cette attente, je vous adresse mes plus vifs encouragements et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



François Marthaler

15 avril 2004

## Logements pour aînés autonomes

Monsieur le Président,

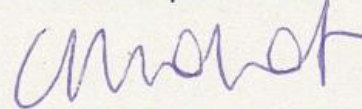
C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier du 26 mars dernier et du rapport de visite de la Fondation « Les Indiennes » à Marin (NE) qui l'accompagnait.

J'encourage vos efforts pour développer un concept de logements pour aînés autonomes, distincts des structures de prise en charge pour personnes âgées dépendantes que l'Etat a la responsabilité de mettre à disposition grâce à des subventions ou à des conditions cadres adéquates. Je relève aussi avec plaisir que vous envisagez ce développement dans le champ de l'initiative privée, hors des subventions étatiques.

Si vous deviez être prochainement en mesure de présenter un projet concret, c'est volontiers, mais évidemment sans garantie, que je le recommanderais aux communes ou investisseurs potentiellement intéressés.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du département



Charles-Louis Roachat

Lausanne, le 21 décembre 2004

**Logements pour aînés autonomes**

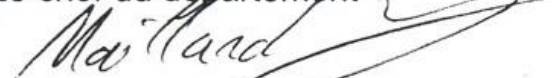
Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre aimable lettre du 30 novembre écoulé et vous en remercie.

J'encourage vos efforts pour développer un concept de logements pour aînés autonomes, distincts des structures de prise en charge pour personnes âgées dépendantes, que l'Etat a la responsabilité de mettre à disposition de la population. Je suivrai cette initiative avec intérêt.

Veuillez croire, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du département



Pierre-Yves Maillard

21 décembre 2004

Messieurs,

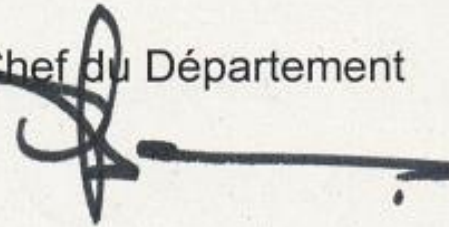
J'ai bien reçu votre correspondance du 17 décembre 2004 dont le contenu a retenu ma meilleure attention et je vous en remercie.

Je vous informe que je transmets votre courrier à Monsieur le Conseiller d'Etat P.-Y. Maillard, Chef du Département de la santé et de l'action sociale, comme objet de sa compétence.

Veillez croire, Messieurs, à l'expression de mes sentiments distingués.

*Je reste sensible à vos projets.*

Le Chef du Département





RETRAITE ■ LES ANGLLO-SAXONS INSPIRENT DES VAUDOIS

## Des «villages protégés» pour personnes âgées?

NetAge lance un projet ambitieux: créer des immeuble sécurisés, réservés aux retraités.

JEAN-MARC RAPAZ

Il fallait bien que cela arrive chez nous. Fondé en 1999 et comprenant une quarantaine de retraités enthousiastes, le groupe de réflexion NetAge envisage de reproduire en terre vaudoise un concept qui fait fureur dans les pays anglo-saxons: les villages protégés pour personnes âgées. «Attention, s'empresse de préciser Willie Anhorn, père du projet, il ne s'agit pas de créer des ghettos pour vieux comme aux Etats-Unis, mais plutôt un ou plusieurs immeubles sécurisés, interdits aux familles avec enfants par exemple. Ils seraient spécialement adaptés aux besoins de la clientèle, intégrés à la cité ou en tout cas proches des transports publics.»

En dehors de la polémique que pourrait susciter cette initiative, il vaut la peine de se pencher sur les motivations de Willie Anhorn et de Patricia Fantham, fondatrice de Résid'EMS (Asso-

ciation pour le bien-être des résidents en établissement médico-social). Mouvement qu'elle a quitté pour cofonder NetAge: «Je suis partie après avoir constaté que cette association ne faisait que critiquer l'Etat sans jamais rien proposer.»

NetAge, lui, se veut constructif. «Il faut bien comprendre notre idée, explique Willie Anhorn. Aujourd'hui, notre société ne propose rien aux personnes qui veulent préparer leur retraite. Résultat, les gens restent souvent dans leur domicile alors que celui-ci est de moins en moins adapté à leurs besoins. Le logement est devenu trop grand depuis le départ des enfants et il comporte des obstacles architecturaux alors que peuvent survenir des problèmes de santé. L'immeuble est dépourvu d'ascenseur et loin des transports publics, ce qui peut devenir un problème lorsqu'il faut renoncer à son permis de conduire.» La liste est longue.

Suite en page 20



Aux Etats-Unis, le concept est poussé à l'extrême. Les villages de retraités ressemblent à des places fortes.

# Villages du 3<sup>e</sup> âge: la tentation du bien

**L**a prise en charge des personnes âgées est l'un des plus grands défis de l'époque présente et à venir... Refrain connu. Toute l'énergie est actuellement tendue pour éviter un effondrement de l'AVS. Or la qualité de vie ne se résout pas seulement par l'argent. Sans en minimiser l'importance, force est d'admettre que d'autres menaces planent au-dessus des têtes blanches et de tous ceux qui les aiment.

Lancée haut et fort par le groupe vaudois NetAge, l'idée de créer des immeubles réservés aux gens du troisième âge va bien au-delà des réalisations grand luxe de ce type connues ici ou là. Cette initiative d'une poignée de personnes bien intentionnées est si irrésistible que promoteurs et clients ne tarderont pas à se presser au portillon de ces résidences que l'on promet fort abordables. Quel danger y a-t-il?

Le sentiment d'insécurité réelle ou subjective perçu par les personnes âgées ne s'accommode pas de demi-mesures. Tout porte à craindre que réunis entre eux, les retraités s'inquiéteront davantage au lieu de se rassurer les uns les autres. Dès lors, les mesures de protection se multiplieront tout naturellement. Pour parer à l'isolement qui en découlera, les immeubles sécurisés s'entoureront inéluctablement de toute la gamme des services indispensables à la vie courante. Tôt ou tard, les villages du 3<sup>e</sup> âge fortifiés à l'américaine, privés du reste du monde, se profileront comme la solution la plus pratique. Est-ce ce que nous voulons?

Sans le savoir, NetAge a ouvert un débat sans fond. Laissons-le s'enrichir. Il est heureusement des choix de société sur lesquels les décisions dites démocratiques n'ont pas prise. Le concept des villages protégés est en effet si politiquement correct qu'il ne tarderait pas à devenir obligatoire dans nos contrées où le conformisme social se règle par des textes de loi.

Georges-Marie Bécherraz

Lire en page 20

24 Heures  
29-30 avril 2000

RETRAITE ■ LES ANGLLO-SAXONS INSPIRENT DES VAUDOIS

# «Villages protégés» pour retraités

Né en 1999, le groupe de réflexion NetAge lance un projet ambitieux: la construction d'immeubles sécurisés réservés aux personnes âgées. Une idée qui intéresse des élus locaux.

24Heures  
29-30 avril 2000



Willie Anhorn, père du projet: «Nous ne voulons rien demander à l'Etat. Mais il y a par exemple le propriétaire d'une grande régie immobilière de la place qui est intéressé. Vous savez, le marché des personnes âgées constitue une véritable industrie. C'est très intéressant.» Daniel Rihs

SUIITE DE LA PAGE 1

Le propos de NetAge consiste donc à offrir des logements sécurisés aux personnes âgées dès la retraite, alors qu'elles sont encore autonomes, plutôt que d'attendre la casse «où il n'y alors plus d'autre solution que de les mettre en EMS. Actuellement, il existe déjà quelques résidences de ce type dans le pays. Mais elles sont réservées à des personnes fortunées. Nous voudrions que ce concept soit ouvert à toutes les bourses ou presque.»

Logements autonomes

Concrètement, ces immeubles comporteraient au rez-de-chaussée une structure de soins, si possible un restaurant ou d'autres équipements. «Pour des questions de sécurité, il n'y aurait pas de logements sur ce niveau. Situés dans les étages supérieurs, ceux-ci seraient autonomes. Ils auraient une, deux ou trois

pièces avec cuisine et sanitaire. Les plans de travail seraient ajustables, les lieux seraient accessibles, par exemple, à un lit d'hôpital ou à des chaises roulantes.»

Tout cela a un coût, bien sûr, environ 10 à 12% plus cher qu'un immeuble normal. Qui paiera? «Nous ne voulons rien demander à l'Etat. Mais il y a par exemple le propriétaire d'une grande régie immobilière de la place qui est intéressé. Vous savez, le marché des personnes âgées constitue une véritable industrie, c'est très intéressant.» Quant aux terrains, Willie Anhorn espère obtenir de collectivités des droits de superficie. «Nous avons déjà de très bons contacts avec deux communes, une de la périphérie lausannoise et une du Gros-de-Vaud, qui semblent pouvoir nous offrir de telles opportunités.»

Jean-Marc Rapaz

Lire l'éditorial en page 2

**INTERVIEW EXPRESS** de Marc Vuilleumier, président de l'AVIVO.

— Que vous inspire ce projet?

— Ça dépend. Si c'est pour des personnes âgées qui se mettent ensemble parce qu'elles ont besoin d'infrastructures communautaires (soins, salle à manger), alors pourquoi pas. Mais si le principe consiste à se libérer de la société parce qu'on ressent le reste du monde comme agressif et à effectuer un repli sur soi, c'est une mauvaise image de la vieillesse et de ce qu'elle peut apporter à la population. A l'AVIVO, nous considérons que le défi consiste à intégrer le troisième âge dans la société, de désenclaver cette classe d'âge qui a des raisons de se replier sur elle parce qu'il n'a plus d'activités professionnelle, sociale ou familiale.

— Le risque est donc réel de créer des ghettos pour vieux?

— Oui. Après, on aura des maisons réservées aux 20-25 ans, ou

aux cadres, ou aux cheminots. C'est dommage. La vie est marquée parce qu'elle est diverse. Les gens doivent être ensemble plutôt que de s'isoler. Chacun doit participer. Un vieux qui habite sur le même palier qu'une famille avec des enfants devrait par exemple se dire qu'il peut les garder lorsque les parents sont absents. On doit avoir le plaisir de rencontrer d'autres gens, pas seulement de son âge. Ce n'est en tout cas pas l'image de la vieillesse que j'ai envie de défendre.

— Vous êtes aussi directeur d'EMS, ne craignez pas la concurrence?

— Non, en allant dans ce type d'immeubles, les personnes consentiraient à un libre choix. En EMS, ce n'est jamais le cas. On y va parce qu'on ne peut plus faire autrement. J.-M. R.

# Locatifs exclusivement réservés aux retraités

Fondé en 1999, le groupe de réflexion NetAge poursuit son rêve. Cinq immeubles entièrement sécurisés pour personnes âgées pourraient sortir de terre.

JEAN-MARC RAPAZ

**I**nterdit aux jeunes! A l'échelle vaudoise, ce projet de locatifs à Saint-Sulpice ressemble furieusement au concept anglo-saxon des villages protégés pour personnes âgées. Les cinq immeubles pour un total d'une soixantaine de logements seraient en effet exclusivement réservés aux retraités. Mais William Anhorn, cofondateur du mouvement NetAge qui est à l'origine de cette idée, s'en défend vigoureusement. Pas question de créer des ghettos ou des villages fortifiés pour vieux. Si les appartements seraient effectivement destinés à des personnes quittant la vie active, les équipements collectifs situés aux rez-de-chaussée, (cabinet médical, physiothérapeute, restaurant par exemple) seraient ouverts à tous les Serpeliens.

Où prendraient place ces immeubles hauts de trois étages? «Quelque part entre le centre de Saint-Sulpice et les Hautes Ecoles», répond William Anhorn qui n'en dira pas plus, prudence oblige. Si le rêve de NetAge, qui va se transformer en fondation le 1er avril, se poursuit, il reste en effet du chemin à parcourir. Pour



William Anhorn, cofondateur du mouvement NetAge qui est à l'origine du projet de logements réservés aux retraités. Daniel Rütsch

l'heure, les plans ont été présentés à la Municipalité, le 11 décembre 2000, et celle-ci s'est contentée de prendre acte. «A l'heure d'aujourd'hui, rien n'est fait», explique Michel Deppeirraz, responsable des Affaires sociales. Mais rien n'est impossible. Le municipal reconnaît toutefois que lui et ses collègues ont trouvé le projet très intéressant. Quant à la réalisation, elle dépendra du financement qui ne viendra en tout cas pas de Saint-Sulpice.

L'œil pétillant, William Anhorn

lâche toutefois que dix des vingt millions nécessaires à l'opération sont déjà garantis. Il admet toutefois que le projet devra aussi bénéficier du coup de pouce d'une grande institution, par exemple une fondation, pour pouvoir offrir des loyers abordables.

Car c'est là l'originalité de ce projet, assure le fondateur de NetAge: «Dans ce pays, il existe ci et là des résidences pour retraités. Mais elles sont réservées à des personnes aisées. Nous, nous voulons offrir des loyers abor-

dables.» Par abordable, William Anhorn évoque un prix de 1800 francs pour un deux-pièces entièrement sécurisé. Outre la proximité de commerces et de transports publics, l'existence de locaux communs, les appartements comprendraient en effet des portes très larges, pour permettre par exemple l'accès à un lit d'hôpital, ainsi que des sanitaires accessibles à des chaises roulantes. Cela ne signifie pas que les locataires aient besoin dès leur arrivée de ces équipements, bien au contraire.

«Il ne faut pas attendre d'avoir des annus de santé pour chercher un logement adapté. C'est trop tard. La retraite, ça se prépare», réplique William Anhorn. Autrement dit, c'est au moment de quitter la vie active, alors que l'on est encore en pleine forme, que les gens emménageraient dans un des immeuble serpeliens.

Pour NetAge, Saint-Sulpice ne devrait constituer qu'une première étape, que les cinq immeubles se construisent ou pas. Maintenant qu'il a «un projet concret entre les mains», William Anhorn va faire le tour du canton pour séduire des municipalités afin de réaliser d'autres immeubles pour retraités. □

24 Heures  
27 mars 2001

# Bientôt un village pour retraités?

Journal de Morges  
27 février 2001

Alors que l'espérance de vie augmente de façon spectaculaire, nous devenons tous des centenaires en puissance! Mais pour vivre cette désormais longue retraite, encore faut-il un cadre approprié. C'est cette réflexion qui a conduit le groupe NetAge, de Lausanne, à se lancer dans un projet de «village pour retraités» offrant logement, sécurité et distraction à des prix abordables. L'expérience pilote aura-t-elle lieu à Saint-Sulpice?

Le groupe de réflexion et de proposition NetAge, de Lausanne, est formé d'une vingtaine de retraités particulièrement actifs. Tous ont mis en commun leurs compétences et leurs ressources, même financières, pour se lancer dans un projet de logements, à prix abordables, créés dans le but d'un nouveau départ, lorsque la retraite est là et que les enfants sont élevés et sortis du cocon familial.

NetAge s'est réjoui de la parution du rapport de la Commission d'enquête

parlementaire sur les EMS qui a fait toute la lumière sur l'histoire et l'actualité de l'hébergement médico-social dans le canton de Vaud. A l'heure où sont formulées de vastes propositions d'investissements et de réformes législatives, NetAge considère, sur la base de ses expériences concrètes, qu'il faut profiter de cette situation nouvelle pour amorcer sérieusement le débat sur les structures alternatives de prise en charge des personnes avançant en âge. Il faut savoir en effet que beaucoup de «jeunes» retraités se trouvent actuellement dans des EMS alors qu'ils pourraient vivre ailleurs moyennant certains aménagements qui n'existent malheureusement pas encore.

Si des structures alternatives existaient, à l'image de celles que l'on trouve déjà dans certains pays du Nord de l'Europe, le surpeuplement et le surcoût des EMS seraient évités, permettant le financement d'autres projets.

Parti avec enthousiasme dans ce projet, NetAge a pour objectif de mettre à disposition des personnes arrivant à

l'âge de la retraite, un groupement de logements attrayants, bien aménagés, sans barrière architecturale pour la mobilité réduite et pourvus d'ascenseurs. Autour de cet agglomérat d'appartements, serait prévue une infrastructure légère pour faciliter le quotidien (conciergerie permanente, soins infirmiers, magasin, restaurant, etc.). Ce concept, qui n'est pas une idée nouvelle en soi, est encore inexistant ou peut exister mais à des prix qui ne concernent qu'une population très aisée. Chez nous, il n'y a pratiquement rien entre le domicile et l'EMS.

Cette situation quelque peu absurde amène alors les gens à refuser de planifier leur vieillesse et à rester à leur domicile ou leur maison le plus longtemps possible. Et la décision finale de

quitter cet environnement familial n'est que rarement prise par la personne directement concernée. On imagine dès lors le déchirement provoqué...

## Changer les mentalités!

Ce qu'il faut changer, ce sont les mentalités! Plus on est âgé, plus il est pénible de quitter son logis et plus la charge est lourde pour les descendants. L'idéal serait donc que chacun soit capable de prendre son avenir en main.

## Une nouvelle vie

Le cap de la retraite professionnelle est idéal pour songer à repartir dans une deuxième et nouvelle vie, dans un environnement adapté! Ainsi, emménager dans du neuf, choisir ce qui demeure essentiel, faire cadeau de son vivant d'un certain nombre d'objets ou de souvenirs personnels, se faire de nouveaux amis ou voisins, que voilà une joie stimulante sans pour autant perdre son autonomie et sa liberté de choix. Ces deux maîtres mots étant par ailleurs la clé de voûte du concept NetAge.

Jean-François Reymond

## Cherche commune avec terrain

NetAge se félicite d'avoir déjà élaboré de bout en bout un projet concret sur le territoire de la commune de Saint-Sulpice. Si la Municipalité de cette commune ne s'est pas engagée formellement sur la réalisation éventuelle de ce projet, elle y a été néanmoins attentive et a fourni également toutes les informations nécessaires. Elle a même désigné, pour cette étude, une parcelle de terrain communal actuellement sans affectation.

Dès lors, un projet fictif, voire virtuel, sur un terrain réel, a pu s'élaborer en détail avec des architectes, des régisseurs, des spécialistes de la santé et des gens compétents qui s'investissent avec passion pour tenter d'apporter des solutions valables aux problèmes posés par l'âge. Il s'agit d'un projet réaliste et chiffré qui permettrait de créer cinq immeubles jumeaux comprenant en tout entre 60 et 65 appartements de une, deux ou

trois pièces, mis en location à des prix tout à fait raisonnables. Pour être jouable, cependant, il faudrait que la commune recevante mette le terrain à disposition moyennant un droit de superficie. Le plan financier de construction nécessite un investissement de 18,5 millions et les coûts d'exploitation annuels ont été évalués de façon réaliste à 1,8 million de francs.

Ce projet aux données précises peut être adapté et proposé à des collectivités publiques intéressées. Il peut surtout servir de base concrète à une réflexion plus large sur les besoins de la population retraitée en terme de cadres de vie. Il suffit d'observer la pyramide des âges pour anticiper les besoins d'une large communauté de personnes âgées. Si l'on sait qu'un mois en EMS coûte maintenant près de 7000 francs, il est important pour la société d'éviter d'y envoyer des gens qui n'ont rien à y faire!



## Pétition

# Objectif 1500!

Les pétitions continuent d'affluer à la rédaction du Journal de Morges. Le cap des 1000 signatures larges est imminent.

# Retraités cherchent cité idéale

Nous sommes tous des retraités en puissance. Appelés à vivre de plus en plus âgés, quel logement souhaitons-nous pour nos vieux jours? Un retraité vaudois réinvente la cité idéale.

PATRICIA RODIÒ

Depuis des décennies, la Suisse, à l'instar d'autres pays européens, connaît une dramatique baisse de la natalité. Les démographes prévoient une baisse de la population active d'ici à 2015 (lire *24 heures* du 23 août). Mais qui dit baisse de la natalité dit augmentation du nombre de personnes vieillissantes. C'est dire que la situation concerne tout un chacun appelé un jour ou l'autre à se poser la question de sa propre autonomie quand l'âge avance. D'ailleurs, posée en ces termes, la question en appelle d'autres: sommes-nous disposés à vivre sous la coupe d'autres personnes après avoir été intensément actifs la plus grande partie de notre vie? Avons-nous envie de voir notre vie nous échapper et notre quotidien décidé par d'autres que nous? Ce droit à l'autonomie, conquis de haute lutte sur l'enfance, sommes-nous enclins à le céder sans tergiverser? Pas sûr! Pourtant, il semble régner, en matière de réflexion sur la vieillesse, une passivité qui n'est pas de très bon augure. Pour nos vieux jours surtout. Car l'autonomie passe avant tout par un logement adapté aux besoins du grand âge. Or, où sont-ils, ces logements? Existenc-ils même? Est-il trop difficile de se pencher sur ce qui fait peur, à savoir notre prochaine déchéance?

## Cité idéale ou utopie?

William Anhorn, 66 ans, ne craint pas la vieillesse. Marié depuis quarante ans, deux enfants et quatre petits-enfants, il l'aborde avec des idées pleines la tête. Il a osé imaginer une cité idéale pour retraités. Pour mener à bien son action, il a créé en 1999, avec Patricia Fantham, fondatrice de l'association Résid'Enns, la Fondation NetAge, dont il est également le président bénévole. Pour



William M.-J. Anhorn, président de la Fondation NetAge.

Florian Della

les six membres inscrits et la quarantaine de membres sympathisants qui se rencontrent régulièrement (lire encadré), il s'agit de mener une réflexion sur la vieillesse. Que préconise ce jeune retraité heureux qui entend rester acteur de sa vie? «Il faut se rendre à l'évidence, vieillir chez soi est difficile. Il faut anticiper les pertes d'autonomie. On ne parle pas d'un troisième, voire d'un quatrième âge, mais d'une véritable deuxième vie», précise-t-il. Et il ajoute: «Pour une certaine catégorie

de personnes, celles qui ont de gros moyens financiers, cela ne pose pas de problèmes: les résidences privées (lire encadré), il s'agit de mener une réflexion sur la vieillesse. Que préconise ce jeune retraité heureux qui entend rester acteur de sa vie? «Il faut se rendre à l'évidence, vieillir chez soi est difficile. Il faut anticiper les pertes d'autonomie. On ne parle pas d'un troisième, voire d'un quatrième âge, mais d'une véritable deuxième vie», précise-t-il. Et il ajoute: «Pour une certaine catégorie

de personnes, celles qui ont de gros moyens financiers, cela ne pose pas de problèmes: les résidences privées (lire encadré), il s'agit de mener une réflexion sur la vieillesse. Que préconise ce jeune retraité heureux qui entend rester acteur de sa vie? «Il faut se rendre à l'évidence, vieillir chez soi est difficile. Il faut anticiper les pertes d'autonomie. On ne parle pas d'un troisième, voire d'un quatrième âge, mais d'une véritable deuxième vie», précise-t-il. Et il ajoute: «Pour une certaine catégorie

de personnes, celles qui ont de gros moyens financiers, cela ne pose pas de problèmes: les résidences privées (lire encadré), il s'agit de mener une réflexion sur la vieillesse. Que préconise ce jeune retraité heureux qui entend rester acteur de sa vie? «Il faut se rendre à l'évidence, vieillir chez soi est difficile. Il faut anticiper les pertes d'autonomie. On ne parle pas d'un troisième, voire d'un quatrième âge, mais d'une véritable deuxième vie», précise-t-il. Et il ajoute: «Pour une certaine catégorie

de personnes, celles qui ont de gros moyens financiers, cela ne pose pas de problèmes: les résidences privées (lire encadré), il s'agit de mener une réflexion sur la vieillesse. Que préconise ce jeune retraité heureux qui entend rester acteur de sa vie? «Il faut se rendre à l'évidence, vieillir chez soi est difficile. Il faut anticiper les pertes d'autonomie. On ne parle pas d'un troisième, voire d'un quatrième âge, mais d'une véritable deuxième vie», précise-t-il. Et il ajoute: «Pour une certaine catégorie

de personnes, celles qui ont de gros moyens financiers, cela ne pose pas de problèmes: les résidences privées (lire encadré), il s'agit de mener une réflexion sur la vieillesse. Que préconise ce jeune retraité heureux qui entend rester acteur de sa vie? «Il faut se rendre à l'évidence, vieillir chez soi est difficile. Il faut anticiper les pertes d'autonomie. On ne parle pas d'un troisième, voire d'un quatrième âge, mais d'une véritable deuxième vie», précise-t-il. Et il ajoute: «Pour une certaine catégorie

de personnes, celles qui ont de gros moyens financiers, cela ne pose pas de problèmes: les résidences privées (lire encadré), il s'agit de mener une réflexion sur la vieillesse. Que préconise ce jeune retraité heureux qui entend rester acteur de sa vie? «Il faut se rendre à l'évidence, vieillir chez soi est difficile. Il faut anticiper les pertes d'autonomie. On ne parle pas d'un troisième, voire d'un quatrième âge, mais d'une véritable deuxième vie», précise-t-il. Et il ajoute: «Pour une certaine catégorie

## UTILE

### Rencontre au carnet:

Le carnet du Café Vaudois (place de la Riponne, à Lausanne) accueille chaque mois le groupe de bénévoles de la Fondation NetAge. L'entrée est libre et les visiteurs bienvenus. Pour connaître la prochaine date de réunion, se renseigner auprès de la fondation.

Fondation NetAge,  
www.fondnetage.ch.

Association vaudoise pour la construction adaptée aux handicapés (AVACAH), route de la Bruyère 3, La Sarraz, tél. (021) 866 62 80.

24 Heures  
19 septembre 2001

L'Echo du Gros-de-Vaud  
24 mai 2002

## Fondation **NetAge**

*Vous avez 60 ans et plus?  
Ceci est pour vous*

Une deuxième vie s'offre à vous  
pour autant que vous preniez  
votre avenir en main

***Votre logement est-il  
adapté et sécurisé?***

**Exposé et  
débat public**

**Lundi 27 mai**

**14 h 30 - 16 h 30**

Salle des Aînés – Rte des Terreaux 1  
(en face station AGIP)

**ECHALLENS**

Présentation: **Willie Anhorn**,  
président **Fondation NetAge**

Description du concept **NetAge**  
et son application dans un projet  
pour ECHALLENS

**Renseignements au 021 647 91 67**

Entrée libre

*Invitation à toutes et tous*



## Le logement protégé

---

Pour vivre chez soi malgré  
l'âge et le handicap

santé  
publique

Service de la  
santé publique

Service des assurances  
sociales et de  
l'hébergement

Service de l'économie,  
du logement et du  
tourisme



Première édition - février 2007



10 juin 2010- 1<sup>ère</sup> pierre





